



COMPTE RENDU DU C.T.S.D. DU 6 SEPTEMBRE 2012

Lors de la réunion du CTSD du 6 septembre, le DASEN nous a présenté plusieurs tableaux avec les effectifs à la rentrée pour :

- Les écoles qui étaient en situation de vigilance,
- Les écoles ayant fait l'objet d'un retrait d'emploi qui ont vu leur effectif en hausse
- Les écoles ayant fait l'objet d'une implantation d'emploi mais dont les effectifs sont en baisse
- Les écoles dont les situations sont à la hausse à la rentrée et celles à la baisse.

Compte tenu de tous ces éléments, le DASEN a alors annoncé qu'il ne procéderait à aucune nouvelle fermeture mais à 2 ouvertures et à 9 réouvertures utilisant ainsi les moyens qui lui restaient au mois de juin.

A ces 11 ouvertures de classes, il y a lieu d'ajouter 1,75 postes dont 0,75 pour les 3 décharges de direction des écoles passant de 3 à 4 classes, 0,50 pour la politique de la ville.

Ces 12,75 postes viennent s'ajouter aux 6 annoncés le 5 juillet grâce à la dotation ministérielle dans le cadre du Plan National d'Urgence de 1000 postes.

Si le SE-UNSA ne peut que se réjouir de ces ouvertures, cette rentrée ne peut être jugée satisfaisante. Les effectifs de certaines écoles sont encore élevés (voir déclaration de l'UNSA-EDUCATION en pièce jointe).

Suite à cette déclaration, le DASEN a annoncé qu'au sujet de l'enseignement des langues vivantes, aucune pression ne sera faite sur les équipes qui auront des difficultés à enseigner l'anglais, que ce soit pour assurer l'enseignement de la langue ou pour participer à un stage. Ces situations, si elles existent, seront traitées individuellement pour trouver une solution.

Il a aussi précisé que le rectorat procède en ce moment à la répartition des emplois de Contrats Aidés entre les 3 départements en sachant que la priorité reste le handicap et que les aides administratives ne seront accordées que sur ce qu'il restera.

Concernant le mouvement du 1^{er} degré, le DASEN est resté assez évasif en indiquant simplement que « *les choses devraient être reconsidérées* ».

Il a ensuite donné la liste des écoles et des collèges qui se sont portés volontaires pour entrer dans le projet « écoles du socle » :

- Collège Jacques Brel , Villers Bretonneux + Ecole Cachy + Ecole Victoria Villers Bretonneux ;
- Collège César Franck, Amiens + Ecoles du Réseau ECLAIR ;
- Collège Guy Mareschal, AMIENS + Ecoles du Réseau ECLAIR ;
- Collège Jean Rostand, Doullens + Ecoles du RRS .
- Collège Pasteur, Nesle + Ecoles du secteur de collège ;
- Collège Joliot Curie, Mers Les Bains + Ecole Jules Verne Mers les Bains
- Collège Val de Nièvre, Domart en Ponthieu + Ecoles Domart en Ponthieu et Saint Ouen.

Le DASEN a précisé que le Recteur a décidé de ne plus accorder le pont de l'Ascension ne pouvant plus reporter le vendredi sur 2 mercredis après-midi dans les collèges en raison du report lié à l'allongement des vacances de la Toussaint.

Suite à cette réunion, le DASEN a réuni un groupe de travail prononçant les dernières affectations sur les nouvelles mesures de carte scolaire. (en pièce jointe).

Les collègues qui ont vu leur classe supprimée au mois de juin, rouvrir en ce début d'année, ont été contactés afin de choisir entre rester sur leur nouvelle affectation obtenue au mouvement ou revenir dans leur classe.

Une seule collègue a choisi de revenir dans son école, les autres ont préféré rester dans l'école obtenue au dernier mouvement.

Tous les collègues en attente de nomination ont maintenant une affectation.

Malheureusement, il a fallu pour mettre un enseignant devant chaque classe, faire appel à des ZIL et des brigades.

La situation du remplacement déjà catastrophique l'année dernière risque de s'aggraver encore cette année.